

L'évolution en français de *il m'est avis que* / *ce m'est avis* : médiativité, perception, inférence¹

Rodríguez Somolinos, Amalia

Universidad Complutense de Madrid
arsomol@ucm.es

1 Introduction

Les expressions médiatives² du français - indiquant la nature de la source de l'information - n'ont pas été étudiées jusqu'à présent en diachronie. Nous nous proposons d'étudier ici l'évolution en français du marqueur médiatif *il m'est avis que* / *ce m'est avis* depuis son apparition en ancien français jusqu'au XXe siècle, date à laquelle il tombe en désuétude sous une forme *m'est avis que*. Nous donnerons d'abord une description sémantique des différents emplois en français médiéval, pour suivre ensuite leur évolution postérieure.

La locution verbale *estre avis* est classée généralement avec les verbes d'opinion (*cuidier*, *croire*, *penser*, etc.). La structure *il m'est avis que p* / *ce m'est avis* relève à la fois du domaine de la modalité et de la médiativité. Nous étudierons d'une part les valeurs médiatives, liées à la façon dont le locuteur a acquis l'information véhiculée par l'énoncé, d'autre part les valeurs modales, liées à l'attitude du locuteur et au degré de certitude et de fiabilité de l'information.

Pour le français médiéval - ancien et moyen français, notre corpus provient de la base *Textes de Français Ancien* (TFA), ainsi que du *Corpus de la littérature médiévale*. Pour le moyen français et pour les textes postérieurs à 1500 nous avons utilisé également la base *Frantext*.

2 Français médiéval: *il m'est avis que p* / *ce m'est avis*³

En français médiéval, la locution verbale *estre avis* présente une double construction. Dans *il/ce m'est/ert/fu avis que p*, elle régit une proposition subordonnée complétive introduite par *que* ou paratactique. Elle peut apparaître par ailleurs en construction incise: *ce m'est avis/ si me fu avis/ si come lors m'ert avis*. Ces constructions, avec un sujet *il* impersonnel ou le neutre *ce*, ne sont pas figées. Elles sont flexibles en ce qui concerne la syntaxe et l'ordre des mots de l'ancien français: *ce m'est avis (que)*, *ce m'est vis (que)*, *avis/ vis m'est que*, *mei est vis que*, *si m'est vis/avis que*, *or m'est avis que*, etc. Les formes les plus fréquentes sont *il m'est avis que* / *ce m'est avis*, au présent de l'indicatif, mais le temps verbal et le pronom régime peuvent également varier: *nos est vis que*, *ce lor est vis (que)*, *or li est vis que*, *ce m'estoit avis (que)*; *il li estoit avis que*, *si te fu avis que*, *il li fu avis que*, *si m'iert avis que*, *avis m'estoit que*, *ce m'estoit avis (que)*, etc. Il s'agit donc d'une construction syntaxiquement libre.

La construction *il m'est avis que p* et l'incise *ce m'est avis* sont également anciennes. Toutes les deux apparaissent dès les plus anciens textes: dans la *Chanson de Roland* l'incise *ço m'est vis* (v. 3501) coexiste avec *Mei est vis que trop targe!* (v. 659). On ne peut donc pas dire que l'une dérive de l'autre. En ancien français, la structure en incise est plus fréquente. Si nous considérons uniquement les structures avec un pronom régime à la première personne (*me*, *nos*), notre corpus comporte pour l'ancien français 159 occurrences de *ce m'est avis*, *ce m'ert avis*, *si me fu avis* en incise pour 115 occurrences de *il/ce m'est avis que*, *ce m'estoit avis que*, *avis me fu que* régissant une complétive. En moyen français, la fréquence des structures en incise diminue : notre corpus comporte 135 occurrences de *ce m'est avis*, *ce m'iert avis*, *selon qu'il me fu avis* en incise pour 253 occurrences de *il m'est avis que*, *avis m'estoit que*, *or me fu avis que*, *me a esté avis que* régissant une complétive. Cette fréquence diminuera progressivement en diachronie. Signalons également que dans toutes ces structures le verbe est très fréquemment au présent de l'indicatif: 95% des formes sont au présent en ancien français, 91% en moyen français.

2.1 Expérience directe et perception visuelle

Les structures *il m'est avis que p* et l'incise *ce m'est avis* présentent un fonctionnement sémantique tout à fait similaire. Nous les étudierons sans faire de distinction entre elles.

Tant le dictionnaire de Godefroy que celui de Huguet donnent pour *il m'est avis* une traduction « il me semble » qui n'est qu'approximative. Le verbe *sembler* moderne ne traduit pas toujours exactement le *il m'est avis* du français médiéval.

Étymologiquement, *Il m'est avis/ ce m'est avis* - lat. *mihi est visum* - a un rapport étroit avec la perception visuelle. Le substantif *avis* vient du latin *visum*, qui est à l'origine le participe du verbe *videre* « voir ». C'est ainsi que ces structures se combinent fréquemment avec des verbes de perception visuelle (*veoir*, *esgarder*):

- (1) Cez qui vienent ont bien veüz; li senechax premiers le vit, a mon seignor Gauvain a dit: Sire, fet il, mes cuers devine que cil vasax qui la chemine, c'est cil que la reine dist qui hier si grant enui li fist. *Ce m'est avis que* il sont troi; *le nain et la pucele voi*. - Voirs est, fet mes sire Gauvains, c'est une pucele et uns nains qui avoec le chevalier vienent.
(*Erec et Enide*, v. 1097; vers 1170)
(Ils sont trois à ce que je vois, je vois le nain et la pucelle.)
- (2) Ce ne seroit pas de raison,
Car il n'a barbe, ne grenon,
Ains a cler et onni le vis,
Et cilz ci, *comme il m'est avis*,
A barbe grant et si est viex.
(*Mir. de la femme du roy de Portigal*, 173; 1342)
(Et celui-ci, d'après ce que je vois, a une grande barbe et il est vieux)

La valeur médiative de *il m'est avis* correspond à une expérience visuelle directe du locuteur. Celui-ci réalise une constatation, un jugement de réalité (Ducrot 1980 : 70). Il renvoie à un état de choses dont il est directement témoin au moment de l'énonciation. La nature de la source de l'information est doublement marquée, par un verbe de perception (*veoir*, *resgarder*) et par le marqueur médiatif *il m'est avis que/ ce m'est avis* qui, traduit en français moderne, semble redondant. Une traduction par « il me semble », est ici inadéquate. Le locuteur ne peut qu'être sûr de ce qu'il est en train de voir. Dans ce type de contextes, il est préférable de traduire par « à ce que je vois, d'après ce que je vois, je vois bien que, visiblement ».

L'expérience directe est généralement visuelle, mais elle peut être aussi auditive ou, souvent, sensorielle. Le marqueur est alors compatible avec des verbes comme *oïr* ou *sentir*:

- (3) Compère, se Dieu me gart d'ire,
Je vois le sermon escouter
Qu'ay oy *maintenant sonner*,
Ce m'est avis.
(*Miracle de l'empereur Julien*, v. 185; 1351)
- (4) La Royne: Sachiez que si grant douleur sens
Par les reins que le cuer me fent;
Avis m'est que me muir, *ce sent*,
Se n'ay secour. Diex! les reins, Diex!
(*Miracle de la fille d'un roy*, 17; vers 1379)
(Je me sens mourir/ J'ai l'impression de mourir)

En moyen français, *il m'est avis que* traduit souvent une sensation physique ressentie par le locuteur, comme c'est le cas en (4). Le marqueur équivaut alors à « j'ai l'impression que »:

- (5) Las! trop longuement destinez
Suis a porter ceste langueur,
Ce meschief et ceste douleur

Qui si me menjue et desront!
Las! *il m'est avis* c'on me ront
Et c' om me destranche les nerfs.
(*Miracle de saint Valentin*, p. 126; vers 1367)

En énonçant *il m'est avis que p*, le locuteur fait état d'une expérience directe, il engage sa responsabilité personnelle et prend en charge l'assertion de *p*. Il se présente comme la source de l'acte d'assertion et garantit la vérité de ce qu'il dit.

Il m'est avis que/ ce m'est avis peut décrire des faits, des situations réelles dans le monde, mais aussi des productions de l'imaginaire, des visions, des songes. C'est là un emploi contrefactuel qui donne accès, à partir d'une perception visuelle directe, à une dimension non réelle, fictive:

- (6) Quant il quide en la canbre entrer,
A l'uis ne pooit asener;
Sor une plance est vis qu'il soit;
Une grant iaugue sos avoit,
Rade et bruiant plus que tenpeste. (...)
Aval a l'iaue regardee
Qui si fait la plance croler
Qu'il ne se puet sor piés ester;
Ço li est vis qu'il quaie jus.
(*Bel inconnu*, v. 4553 et 4565; avant 1214)
(Quand il essaye d'entrer dans la chambre, il ne peut frapper à la porte; il lui semble qu'il se trouve sur une planche/ il se voit comme dans un rêve sur une planche sous laquelle coule une grande rivière, rapide et bruyante comme le tonnerre. (...) Il regarde l'eau sous lui, qui fait trembler la planche tellement qu'il ne peut pas se tenir debout; il se voit en train de tomber.)
- (7) Tot le songe vos conterai,
Ja riens ne vos en celerai.
Saurees m'en vos conseilier?
Avis me fu el somellier
Que ne sai quel beste veneit
Qui un ros pelicon vestoit,
Bien fet sanz cisel et sanz force:
Sil me fesoit vestir a force.
(*Le Roman de Renart*, vol. 1, II, p. 96, v. 194; 1175-1250)
(je vais vous raconter tout mon rêve (...). J'ai vu venir, alors que je dormais, je ne sais quelle bête, portant une pelisse rousse ..)

Il s'agit en (6) d'une vision, d'un rêve, dans lequel le locuteur perçoit un état de choses qui n'est pas de l'ordre du réel. *Ço li est vis que* laisse apparaître une réalité fictive - marquée par le subjonctif - qui se présente à la vue du locuteur comme si elle était réelle. En ancien français, comme on sait, le subjonctif alterne avec l'indicatif dans les subordonnées dépendant d'un verbe d'opinion comme *croire*, *cuidier*, *penser*, *estre avis/vis*, etc. Si l'indicatif se situe du côté de la réalité, de la certitude, de la vérité d'un état de choses pour le locuteur, le subjonctif relève de l'hypothèse, de la virtualité. Il marque aussi un état de choses considéré comme faux ou incertain par le locuteur. En moyen français, si le subjonctif est toujours possible, *il m'est avis que* est souvent suivi de l'indicatif:

- (8) *Si me fu avis en mon dormant que* je vous trouvoie couché en une sale en .I. biau lit et bien paré. *Et la m'estoit avis que* vous gisiés forment malades, et avoit une bonne fame vielle d'encoste vous qui vous gardoit. Et, *m'est advis*, sitost que je encommençai a aprochier de vostre lit, je encommençai a plourer et a vous baisier bien fort. *Et me sembloit que* vous me blasmés de ce que je vous avoie baisié devant ceste fame .. (Guillaume de Machaut, *Le Livre du voir dit*, p. 506; 1374)
- (9) Et nonpourquant, se je veoye celle mer, je la cuideroie bien congnoistre selon ce que j'en ay oÿ compter, car j'ay entendu que les beuees sont celle part, qui est

un grant peril de mer, et ay oÿ recorder que ces euees sont deux ondes grandes et grosses qui vont a mont et puis a val, et *est advis* a ceulx qui les voient un peu de loing *que ce soient gent tout armé, monté a cheval*. (*Bérinus*, t. 1, p. 209-210; 1350)

Dans les exemples que nous avons vus jusqu'ici, *il m'est avis que p/ ce m'est avis* relève de la perception visuelle directe. Le locuteur réalise une constatation à partir de ce qu'il voit. Il s'agit donc dans cet emploi d'un marqueur médiatif d'expérience directe.

Le Moyen Age considère les indices perceptifs visuels comme une garantie de vérité, comme une source fiable et même comme une preuve admissible en justice (voir à ce sujet Rodríguez Somolinos 2010 : 350-351). C'est le cas également pour les rêves, qui relèvent au Moyen Age de la vérité et sont considérés comme une source d'information fiable. A partir du XVIIIe siècle la mentalité évolue et on considère que les apparences peuvent être trompeuses. Cela explique que les marqueurs médiatifs perceptifs soient particulièrement fréquents en français médiéval. Ils sont beaucoup moins usuels aujourd'hui, comme le signale Chafe (1986 : 268) pour l'anglais.

2.2 Inférence et jugement personnel

Les structures *il m'est avis que p/ ce m'est avis* présentent aussi en français médiéval des emplois inférentiels. Elles marquent alors une opinion fondée sur un jugement personnel porté à partir de l'expérience du locuteur. L'inférence peut se faire à partir d'une perception directe, le plus souvent visuelle:

- (10) Et est messires Joffrois de Carni, *ce nous est avis*, chiés de ceste assamblee, car nous avons veu sa baniere de geulles a trois esquçons d'argent. (Jean Froissart, *Chroniques*, p. 893, Chap. CCLXXI; 1400)
- (11) Et nonpourquant de .II. maulx fait il bon eslire le mains mauvais. *Il m'est advis, selon ce que je puis veoir et aparcevoir pour le mieulx, que mieulx te vault prendre le royaume et la damoiselle, qui est belle et gente, que refuser la volenté du roy, car plus de maulx nous en pourroit advenir du laisser celle offre que du faire*. (*Bérinus*, t. 1, p. 153-154; 1350)

Le locuteur réalise un jugement personnel fondé par inférence sur un indice visuel, comme l'indique clairement le contexte. En (10), *ce nous est avis* réalise un jugement de réalité. C'est la vision de la bannière qui est utilisée comme un indice pour établir par inférence l'identité du chef. En (11) le locuteur réalise une évaluation, fondée sur sa perception des événements. *Il m'est avis* confère à *p* un caractère pesé, réfléchi:

- (12) Et vraiment, *il m'est avis*,
Quant j'eus considéré son vis,
Son corps, son estat et sa guise,
Qu'il se gouvernoit par franchise
Et que de bonne renommee
Ou d'onneur amoit mieus denree
Que cent livres de son profit.
(Guillaume de Machaut, *La fonteinne amoureuse*, p. 183, v. 1126; 1361)

Il s'agit encore en (12) d'une inférence à partir d'une perception visuelle. *Il m'est avis* présente *p* comme le résultat d'une réflexion intellectuelle. Le locuteur a soupesé ce qu'il dit. Le marqueur est ainsi compatible avec des marqueurs de réexamen (Rossari 1997 : 20) comme *considéré mes raisons* (Machaut, 1340) qui correspondent à une réflexion du locuteur.

Estre avis est proche sémantiquement du verbe *voir*. Ces deux verbes sont polysémiques, *voir* peut signifier voir physiquement, avec les yeux, mais aussi comprendre (*je vois ce que vous voulez dire*). *Il m'est avis* présente le même glissement du concret vers l'abstrait. *Il m'est avis que p* peut marquer d'une part une activité physique concrète liée à la perception visuelle, d'autre part une opinion, un jugement, une activité mentale plus proche de *croire*, *penser* ou encore de *devoir* épistémique.

C'est ainsi que *il m'est avis/ ce m'est avis* n'est pas toujours en rapport avec la perception visuelle. Le locuteur peut s'appuyer sur des faits empiriques, des états de choses, des événements présents ou à venir qui sont des indices sur lesquels il base son jugement personnel. Il en tire une expérience qui lui permet d'arriver à une conclusion. Le mouvement inférentiel est parfois explicité:

- (13) - « Cil dui furent un sol arbre et une meisme char par conjonction de mariage. Et puis que vos en estes fruit vos devriez estre bons quant li arbre furent bon. » - « Sire, fet Boors, tout soit li hons estrez de mauvés arbre, ce est de mauvés pere et de mauvese mere, est il muez d' amertume en dolçor si tost come il reçoit le saint cresse, la sainte onction; *por ce m'est il avis* qu'il ne vet pas as peres ne as meres qu'il soit bons ou mauvés, mes au cuer de l'ome. Li cuers de l'ome si est l'aviron de la nef, qui le meine quel part qu'il veut, ou a port ou a peril. » (*Queste del Saint Graal*, p. 165; vers 1220)
(C'est la raison pour laquelle je pense qu'il ne dépend pas du père ou de la mère qu'un homme soit bon ou mauvais, mais du coeur de l'homme)

Il m'est avis n'est pas un marqueur d'emprunt d'information. Il ne renvoie pas directement à des propos qui ont été tenus et ne relève pas par conséquent du discours rapporté. Le locuteur peut cependant s'appuyer sur la parole s'autrui, considérée comme un indice, pour conclure à *p*. Le marqueur a alors une valeur médiative inférentielle:

- (14) - « Sire, fet messires Gauvains, *par ceste reson que vos me dites m'est il avis* que puis que nos serions en pechié mortel, por noiant irions avant en ceste Queste; car je n'i feroie noiant. » (*Queste del Saint Graal*, p. 161; vers 1220)
(Seigneur, fait messire Gauvain, d'après ce que vous me dites je déduis que, puisque nous serions en péché mortel, nous ne devons pas participer à cette Quête, car je n'obtiendrais pas de résultats.)

Il m'est avis renvoie à un jugement personnel, à une opinion du locuteur, qui crée lui-même l'information. C'est lui qui en a personnellement la responsabilité. Le mouvement inférentiel n'est pas nécessairement explicité. Le marqueur est compatible - nous l'avons vu ci-dessus en (1) et (2) - avec un jugement de réalité (voir Ducrot 1980 : 70). Le plus souvent il exprime une opinion personnelle, un jugement de valeur. Réflexion faite, le locuteur réalise une évaluation qu'il prend entièrement en charge:

- (15) La robe molt bien li avint,
Mais la dolors, qu'al cuer li tint,
Li avoit enpali le vis;
Et nequedenc, *ce m'est avis*
Que on peüst asés cercier
Ains c'on trovast un chevalier
Tant preu, tant sage ne tant biel.
(*Bel inconnu*, v. 4278; avant 1214)
(Le vêtement lui allait très bien, mais la douleur qu'il ressentait lui avait pâli le visage; je pense cependant qu'on aurait pu chercher longtemps avant de trouver un chevalier aussi vaillant, aussi sage ou aussi beau)
- (16) Le premier clerc:
Sire, *se m'aist sainte Foys*,
Avis m'est, po estez senez
Qui tel dueil ore demenez
Ne telle angoisse.
(*Miracle de l'empereur Julien*, p. 181; 1351)
(Seigneur, par Sainte Foy, je trouve que ce n'est pas très sage de votre part de vous angoïsser ainsi)

En (15) l'évaluation comporte une comparaison à valeur hyperbolique, caractéristique de l'ancien français. En (16) le jugement de valeur que réalise *avis m'est* répond à la conviction personnelle du locuteur, comme le prouve la formule de serment *se m'aist sainte Foys*. Elle marque un renforcement de l'assertion et un haut degré de certitude. Cela est également le cas en (17):

- (17) Et pour ce Mirame, *quant il sceut certainement que ses filz ne revenoit point, sy parla a ses hommes et dist: « Seigneur, il m'est advis que Ganor mes filz a laissé ce royaume pour autre terre, et m'a mandé que je face hoir de qui que je voudray. Or vous diray que je vueil faire. »* (*Berinus*, t. 1, p. 185-186; 1350)

Le locuteur ne peut avoir aucun doute quant au départ de son fils, puisqu'il le sait de façon certaine. *Il m'est avis que* marque ici une conviction forte, il équivaut à « j'en suis convaincu ». *Il m'est avis que/ ce m'est avis* a un rôle de modalisateur assertif: le locuteur prend toujours en charge l'assertion de *p*, avec des degrés variables de certitude. Il peut marquer un haut degré de certitude, le marqueur est alors compatible avec *certes, sanz faille, ainsi m'ait Diex, sans doubter*, etc.

3 De 1500 à 1649⁴: *Il m'est advis que p/ ce m'est advis*

De 1500 à 1649, les structures *Il m'est advis que p/ ce m'est advis* sont encore syntaxiquement libres. Le temps verbal et le pronom régime peuvent varier, même si le présent de l'indicatif est toujours le temps le plus usité. Dans notre corpus, 78 % des structures avec un pronom régime *me* - plus rarement *nous* - sont au présent (109 occ. sur un total de 140): *il m'est avis/advis que, comme il m'est avis*. Il y a 21 occurrences à l'imparfait - *avis m'était que, il nous estoit advis que* -, 7 occurrences au passé simple - *avis me fut que, me fut advis que*. Il y a par ailleurs une occurrence isolée au passé composé - *advis m'a esté que* -, au conditionnel - *il me seroit advis que* - et au participe présent - *m'estant toujours advis que*. La forme *advis*, qui coexiste avec *avis*, est caractéristique du français préclassique.

La fréquence des structures en incise a énormément diminué par rapport au français médiéval. Sur les 140 occurrences avec un pronom régime *me* ou *nos*, il n'y a en tout que 9 constructions en incise, dont 6 au présent et 3 à l'imparfait: *ce m'est advis, comme il m'est avis, ce m'estoit advis, comme avis m'estoit*.

Il y a depuis le français médiéval un rapprochement syntaxique et sémantique entre les verbes *estre avis* et *sembler* qui donnera lieu à la locution *il me semble avis que, il me semblait avis que*. La valeur sémantique de ces deux verbes a toujours été très proche. *Il me semble que* et *il m'est avis que* sont employés en parallèle dans les textes depuis le XIII^e siècle:

- (18) La mere Dieu isnelement
Li raparut ireement.
Chiere li fist mout orgueilleuse,
Orrible, fiere et desdaigneuse.
Bien samble au cleric et est avis
Ne li daigne torner son vis,
Ainz fait samblant que mout le hace,
(Coinci, *Miracles*, vol. 2, v.147, p. 102; vers 1218-1227)
- (19) Le gentilhomme ne le congnoissoit point; mais en se deshabillant lui dit: « Mon amy, je vous pryé, ne vous faschez point de moy pour une nuict; j'ay une coustume de crier la nuict après mes oyseaulx, car j'ayme la chasse, *et m'est advis toute la nuict que je suis après*. - O! ho! dit le charretier en jurant; par le corpbieu! il m'en prend ainsi comme à vous, car *il me semble que toute la nuict je suis à toucher mes chevaulx*, et ne m'en puis garder. - Bien, dit le gentilhomme, une nuict est bien tost passée; nous supporterons l'un l'aultre.» (Bonaventure des Périers, *Les Nouvelles récréations et joyeux devis*, XLI, p. 129; 1558)

Il s'agit en (18) d'une apparition de la vierge, d'une vision directement perceptible par le cleric. En (19) *m'est advis que* et *il me semble que* marquent tous les deux un rêve. La locution *sembler avis* est attestée depuis le XIII^e siècle. Il s'agit ici d'une vision surnaturelle, une image qui saigne⁵:

- (20) Adont descent, s'est ou moustier entrés,
Et voit le vou qu'est novviaus arivés,
Voit que il ot et piés et mains troués.
Avis sambla au jentis menestrel
Que sans li saille vermaus hors du costé.

(*Le saint Vou de Luques*, W. Foerster éd., v. 425; XIII^e siècle)
(Il voit que [l'image] avait les pieds et les mains troués. Il lui sembla voir/ il crut voir le sang vermeil qui sortait de son côté)

La locution verbale *sembler avis* existe en moyen français, sa fréquence augmente dans la première moitié du XVI^e siècle. De 1500 à 1549, notre corpus présente 11 occurrences de *sembler avis* impersonnel pour 58 occurrences de *estre avis*. *Ssembler avis* disparaît totalement après 1560. Nous avons une seule occurrence isolée - et archaïque - de *il leur semblera advis que* en 1610.

- (21) Mais à vous voir (ou l'on me puisse pendre)
Il semble avis qu'on ne vous veuille rendre,
Ce qu'on vous doit: beau sire ne vous chaille.
Quand je serai plus garni de cliquaille,
Vous en aurez: mais il vous faut attendre
Un bien petit.
(Clément Marot, *L'Adolescence clémentine*, p. 277-280; 1538)
- (22) La bonne dame, ayant entendu un si inespéré et cruel message, fut surprise d'un tel estonnement qu'il luy sembloit avis qu'elle voyoit déjà trainer sa fille par les cheveux devant elle, ayant ses habits tous deschirez, laquelle avec une voix piteuse luy cryoit mercy. (Pierre Boaistuau, *Histoires tragiques*, p. 38-39; 1559)

En (21) *sembler avis* réalise une inférence à partir d'une perception visuelle, alors qu'en (22) il s'agit d'un emploi contrefactuel, une sorte de vision prémonitoire.

Dans la période qui va de 1500 à 1650, *il m'est avis que p/ ce m'est avis* conservent tous les emplois qu'ils avaient en français médiéval. Expriment toujours un jugement personnel, ils conservent un lien avec la perception visuelle ou sensorielle. Ils peuvent renvoyer aussi à du contrefactuel, ils sont en rapport avec l'irréel, le rêve, l'imagination, laissant alors apparaître une dimension fictive:

- (23) Celui qui avoit baillé le conseil se leva comme les autres dormoient et mangea le pain, puis esveilla ses compaignons pour reciter ce qu'ilz avoient songé. Le premier dist :
- Mes freres, j'ay veu une chose merveilleuse. *Advis m'a esté que* je voyois une grande eschelle d'or qui descendoit du ciel, par la quelle les anges montoient et descendoient. Et ont mon ame de mon corps ravie, la portant en paradis. (*Le Violier des histoires rommaines moralisées*, p. 271-273; 1521)

Les deux marqueurs connaissent également les emplois inférentiels. Ils réalisent une évaluation ou un jugement personnel équivalant à « il me semble, j'ai l'impression, je pense que »:

- (24) Lors dist le Singe: « Moquez vous tant que voudrez, et que Jupiter donne le pris à qui luy plaira: car, quant à moy, mes enfans me semblent beaux et gentils, et *m'est avis que*, selon droit et bon jugement, ilz ont merité à estre preferez à tous autres. » (Gilles Corrozet, *Second livre des fables d'Esopé*, p. 117-120; 1548)
- (25) Pour elles vis,
et vivre veulx du tout à leur devis,
et pour moy non; *parquoy il m'est advis*
que pis que morte
chascun me peult tenir en ceste sorte,
puis que la mort, qui seulle me conforte,
je veulx fouyr.
(Marguerite de Navarre, *La Coche*, p. 165-168; 1541)

4 Français classique: *il m'est avis que/ m'est avis*

Pour la période du français classique (1650-1789), notre corpus comporte en tout 31 occurrences. La structure la plus fréquente est *il m'est avis que* (20 occ.), suivie de *m'est avis que* (7 occ.) où le sujet *il* impersonnel n'est pas exprimé. Il y a par ailleurs 4 occurrences de la structure en incise: *m'est avis*

(1711), à *ce qui m'est avis* (1735), *m'est avis* (1768), *ça m'est avis*, à *moi* (1776) qui appartiennent toutes à la langue populaire.

En français classique, dans *il m'est avis que*, le verbe ne se conjugue plus, il est toujours au présent de l'indicatif. Cela indique qu'un processus de figement est en cours.

La plupart de ces 31 occurrences datent du XVIII^e siècle. Dans la deuxième moitié du XVII^e siècle *estre avis* disparaît dans les textes. Il y a seulement deux occurrences de *il m'est avis que* en 1654 et en 1659. La forme *avis*, survivance du français préclassique, est archaïque. Désormais c'est la forme *avis* qui sera toujours employée, sauf s'il s'agit d'un archaïsme voulu.

Il m'est avis que reparaît dans les textes à partir de 1711 et se rencontre notamment dans le théâtre de Dancourt, de Dufresny, de Marivaux. Ces auteurs utilisent *il m'est avis que/ m'est avis que* pour représenter le langage populaire ou régional. Ces structures apparaissent surtout dans la bouche de servantes ou de paysans:

- (26) Lucas: J'veux rien qu'vos héritages.
Le baron: Quoi!...
Lucas: Mais, faut m'écouter, j'sis natif du hamiau.
Ça fait qu'jaim' d'amitié... vot'terre et vot' châtiau ;
Ça n's'rait pas tout à moi, si vous étiez mon gendre ;
*M'est avis qu'*vaudrait mieux qu'ou voulissiez me l'vendre.
(Charles Dufresny, *La Coquette de village ou le Lot supposé*, Acte III, Scène III; 1715)
- (27) Jacqueline: Oui, Monsieur, quoiqu'on ne voie goutte dans le Jardin, ils y sont stapendant allés tre-tous pour y jouer à la climisette, *m'est avis*. Ainsi, ignia pas à craindre qu'ous les rencontriez, et qu'vous soyez découvart. (Charles Collé, *La Tête à perruque, ou le Bailli*, Scène VI, p.320-322; 1768)

Le caractère populaire et régional de *il m'est avis que* est signalé par le *Dictionnaire historique de l'ancien langage français* de La Curne de Sainte-Palaye (1697-1781):

- (28) En considérant les idées comme des objets de réflexion offerts à la vue de l'esprit, on a pu dire figurément, *avis m'est, il m'est avis, ce m'est avis*, etc. pour *il me semble, il me paroît, je vois, je pense*, etc. [...] Ces expressions, encore usitées parmi le peuple et dans plusieurs provinces, peuvent aussi être rapportées à la signification d'avis, « idée, opinion, sentiment ».

Le *Dictionnaire critique* de Féraud (1787-1788) signale que l'expression n'est plus usitée: « On disait autrefois, *il m'est avis que*, pour, *il me semble que*, etc. »

Le verbe *sembler* était souvent utilisé en français médiéval en parallèle avec *estre avis*, dans des expressions de type *il me semble et est avis que* (voir 18 ci-dessus). Il y a eu aussi en diachronie, nous l'avons vu, un rapprochement sémantique avec *estre avis*, qui donnera la construction *il semble avis que*, d'un usage courant en moyen français et jusqu'en 1560. Le *Dictionnaire* de Furetière (1690) signale: « On dit aussi, *Il m'est avis*, pour dire, *Il me semble* ». Cette proximité sémantique de *sembler*, dont l'étude diachronique reste à faire, avec *estre avis* a pu influencer la disparition de nos jours de ce dernier verbe.

D'un point de vue sémantique *il m'est avis que / m'est avis* a évolué. Ce n'est plus un marqueur de perception directe, même s'il est compatible avec le verbe *voir* ou le présentatif *voici*. En (29) Mme Sorbin propose de supprimer les nobles, ce à quoi s'oppose Arthénice:

- (29) Arthénice: Je n'y consentirai jamais; je suis née avec un avantage que je garderai, s'il vous plaît, Madame l'artisanne.
Madame Sorbin: Eh! allons donc, camarade, vous avez trop d'esprit pour être mijaurée.
Arthénice: Allez vous justifier de la rusticité dont on vous accuse !

Madame Sorbin: Taisez-vous donc, *il m'est avis que* je vois un enfant qui pleure après son hochet. (Marivaux, *La Colonie*, Scène XVII; 1750)

On ne peut pas interpréter ici *il m'est avis que* comme « voilà un enfant qui pleure après son hochet, à ce que je vois », mais bien comme « vous avez l'air d'un enfant qui pleure après son hochet/ j'ai l'impression de voir un enfant ... ». Le marqueur ne renvoie pas non plus à du contrefactuel, il n'est plus en rapport avec l'irréel, le rêve, l'imagination. Nous sommes donc loin des emplois médiévaux, qui ont pourtant subsisté jusqu'au milieu du XVIIe siècle.

En français classique, *il m'est avis que* renvoie à un jugement, une opinion du locuteur. Il indique que l'information a été créée par le locuteur au moyen d'une inférence. Le mouvement inférentiel peut être explicite, mais cela n'est généralement pas le cas:

- (30) Madame Argante: - Et pourquoi l'a-t-il amenée?
Lubin: - Pour à celle fin qu'elle fasse compagnie à notre damoiselle si elle veut faire un tour dans la chaise, et pis de là aller souper en ville, à ce qui *m'est avis, selon quelques paroles que j'avons attrapées et qu'ils disaient tout bas*.
Madame Argante: - Voilà de furieux desseins; adieu, je m'éloigne; et surtout ne dis point à Lisette que je suis ici. (Marivaux, *La mère confidente*, Acte III, Scène I; 1735)
- (31) Lelio, à part: - Ce benêt-là se serait-il aperçu de ce que je suis?... Et par où juges-tu que je pourrais être un prince? Voilà une plaisante idée! Est-ce par le nombre des équipages que j'avais quand je t'ai pris, par ma magnificence?
Arlequin: - Bon! belles bagatelles! tout le monde a de cela; mais, par la mardi! personne n'a si bon cœur que vous, et *il m'est avis que* c'est là la marque d'un prince. (Marivaux, *Le Prince travesti, ou l'illustre aventurier*, Acte I, Scène IV; 1727)

En (30) Lubin s'appuie sur la parole d'autrui, considérée comme un indice, pour conclure à *p*. En (31) Arlequin émet une opinion, un jugement personnel. En français classique *il m'est avis que*, dont la fréquence diminue progressivement, est à interpréter comme « je pense, il me semble, j'ai l'impression que ».

5 Français moderne: *il m'est avis que/ m'est avis que*

Pour la période allant de 1790 à aujourd'hui, la base *Frantext* présente un total de 263 occurrences de *il m'est avis que/ m'est avis que*, le verbe étant toujours au présent de l'indicatif. Dans le premier quart du XIXe siècle, *il m'est avis que* alterne avec *m'est avis que* (10 et 11 occurrences respectivement). À partir de 1839 le marqueur présente toujours une forme *m'est avis que*, à quelques exceptions près: en 1859 il y a une occurrence de *il m'est avis que* pour caractériser le langage d'un paysan. Il y a aussi *ça m'est avis que* (1835) et *ce m'est avis que* (1843) marqués comme nettement populaires. C'est donc dans le deuxième quart du XIXe siècle que le processus de figement aboutit. Le marqueur se fige sous une forme *m'est avis que*, qui appartient au langage familier, comme le signale d'ailleurs le *Dictionnaire* de Littré (1872-1877): « Familièrement. *M'est avis* ».

Il faut signaler également 13 occurrences de *m'est avis* en position incise. Il s'agit en fait de 12 occurrences de *m'est avis* et d'un surprenant *ce m'est avis* en 1943.

D'un point de vue sémantique *m'est avis que* correspond aux emplois décrits pour le français classique. Il équivaut à « je pense, il me semble, j'ai l'impression que ». Si le marqueur médiéval pouvait marquer la conviction du locuteur et un haut degré de certitude, le *m'est avis* du français moderne modalise la prise en charge. Il correspond souvent à une supposition, une conjecture, il est compatible avec *devoir* épistémique:

- (32) - Mais laissez-moi donc rentrer demoiselle; je veux le faire dîner, ce garçon; *m'est avis qu'il doit avoir faim*. (George Sand, *François le Champi*, p. 343-344; 1850)

- (33) Aussi, je crois qu'elle avait tout simplement décidé d'aller un peu plus loin, de voir le plus de pays possible, car *m'est avis qu'*elle savait bien qu'une fois établie quelque part, ça serait vraisemblablement pour le restant de ses jours. Voilà ce que je crois. (Maurice-Edgar Coindreau, *Lumière d'août*, p. 627-628; 1935)

En usage à l'oral jusque dans les années 1950 environ, *m'est avis que* est aujourd'hui inusité en français. Voici la fréquence de *m'est avis* dans *Frantext*:

De 1800 à 1849: 48 occ.

De 1850 à 1899: 46 occ.

De 1900 à 1949: 145 occ.

De 1950 à aujourd'hui: 24 occ.⁶

6 Conclusion

Les constructions *il m'est avis que p / ce m'est avis* sont des modalités épistémiques exprimant la croyance du locuteur en la vérité d'une assertion. Elles ont aussi bien une valeur médiative qu'une valeur modale. En français médiéval, leur valeur modale varie sur l'échelle de la fiabilité de l'information (*reliability of knowledge*, voir Aijmer 1997), allant de la faible prise en charge par le locuteur à la (quasi)-certitude. Elles marquent très souvent la pleine conviction du locuteur. En tant que modalisateurs d'assertion, elles sont en rapport avec les deux grands groupes de verbes assertifs établis par Borillo (1982): elles renvoient à la notion de croyance (*je crois, je pense*), ainsi qu'à celle de connaissance (*je sais, je me rends compte, je vois, je suis sûr*). Leur sens est polysémique et varie en fonction du contexte.

Les emplois médiévaux subsistent jusqu'en français préclassique (environ 1650). *Il m'est avis que p / ce m'est avis* sont des constructions syntaxiquement libres qui marquent fréquemment une perception visuelle directe. L'information que véhicule *p* peut être directement perçue ou inférée à partir d'une perception visuelle. Ce sont par ailleurs des opérateurs de création d'information: le locuteur base son jugement personnel sur des indices qui lui permettent, par inférence, d'arriver à une conclusion.

En français classique (1650-1789) *il m'est avis que* commence un processus de figement et s'emploie uniquement au présent de l'indicatif. Il n'y a plus de rapport avec la perception visuelle, le sens étant « je pense, il me semble, j'ai l'impression que. *Il m'est avis que* passe dans la langue populaire ou régionale et voit sa fréquence diminuer. Au XIXe siècle, la structure se fige sous une forme *m'est avis que* qui appartient à la langue familière et qui a été utilisée à l'oral jusque dans les années 1950. *M'est avis que* est aujourd'hui inusité en français.

Références bibliographiques

Dictionnaires et bases de données

Corpus de la littérature médiévale en langue d'oïl des origines à la fin du XV^e siècle, Paris : Champion électronique, 2001.

Textes de français ancien (TFA), Laboratoire de Français Ancien, The ARTLF Project, Université d'Ottawa.

Frantext, ATILF – CNRS / Université de Nancy 2 : <<http://www.frantext.fr>>

Godefroy, F. (2002 = 1881-1902). Dictionnaire de l'ancienne langue française du IX^e au XV^e siècle. Paris : Champion électronique.

Huguet, E. (2004 = 1925-1967). Dictionnaire de la langue française du XVI^e siècle, Paris : Champion Électronique.

Grand atelier historique de la langue française, CD-Rom, Marsanne : Redon, 2003 :

La Curne de Sainte-Palaye, J.-B. (1875-1882). Dictionnaire historique de l'ancien langage françois, éd. L. Favre.
Antoine Furetière Dictionnaire, Rotterdam : édition Leers, 1690.
Jean-François Féraud Le dictionnaire critique de la langue française, 1787-1788.
Dictionnaire Le Littré, édition de 1872 et du supplément de 1876.

Etudes

- Aijmer, K. (1997). *I think*, an English modal particle. In T. Swan O. J. Westvik eds *Modality in Germanic languages. Historical and comparative perspectives*. Berlin/ New York : Mouton de Gruyter, 1-47.
- Borillo, A. (1982). Deux aspects de la modalisation assertive: *croire* et *savoir*. *Langages* 67, 33-53.
- Borillo, A. (2004). Les “Adverbes d’opinion forte” *selon moi, à mes yeux, à mon avis, ...* : point de vue subjectif et effet d’atténuation. *Langue française*, 142, 31-40.
- Chafe, W. (1986). Evidentiality in English conversation and academic writing. In W. Chafe J. Nichols eds. *Evidentiality: The linguistic coding of epistemology*, Norwood NJ : Ablex Publishing Corp., 261-272.
- Coltier, D. & Dendale, P. (2004). La modalisation du discours de soi: éléments de description sémantique des expressions *pour moi, selon moi et à mon avis*. *Langue française* 142, 41-57.
- Combettes, B. & Marchello-Nizia, Ch., 2010, La périodisation en linguistique historique : le cas du français préclassique. In B. Combettes *et al.* eds. *Le changement en français. Etudes de linguistique diachronique*, Berne : Peter Lang, 129-141.
- Dendale, P. (1994). *Devoir* épistémique, marqueur modal ou évidentiel? *Langue Française* 102, 24-40.
- Dendale, P. & Van Bogaert, J. (2007). A semantic description of French lexical evidential markers and the classification of evidentials. *Rivista di Linguistica* 19, 1, 65-89.
- Ducrot, O. (1980a). Je trouve que. In O. Ducrot *et al.* *Les mots du discours*, Paris : Eds de Minuit, 57-92.
- Glikman, J. (2009 = 2012). Les incisives en *croire* et *cuidier* en ancien français. *Linx* 61, 71-85.
- Kronning, H. (2003). Modalité et évidentialité. In M. Birkelund, G. Boysen, Soren Kjaersgaard eds. *Aspects de la modalité*, Tübingen Max Niemeyer Verlag, 131-152.
- Marque-Pucheu, C. (2000). *A mon avis* et *à mon goût*: jugement de réalité et jugement de valeur. ACILR XXII, vol. VII, 460-472.
- Rodríguez Somolinos, A. (2010). L'évolution de *apparemment* en français: la formation d'un marqueur d'attitude énonciative. In B. Combettes *et al.* eds. *Le changement en français. Etudes de linguistique diachronique*, Berne : Peter Lang, 345-361.
- Rodríguez Somolinos, A. (à paraître). Un marqueur médiatif de l'ancien français: *il m'est avis que, ce m'est avis*. In J.-C. Anscombre, E. Oppermann-Marsaux, A. Rodríguez Somolinos (eds.) *Médiativité, polyphonie et modalité en français: études synchroniques et diachroniques*, Paris : Presses Sorbonne Nouvelle.
- Rossari, C. (1997). *Les opérations de reformulation*. Berne : Peter Lang.
- Thuillier, F. (2004) Synonymie et différences: le cas de *paraître* et *sembler*. In C. Vaguer et B. La Vien eds. *Le verbe dans tous ses états. Grammaire, sémantique, didactique*, Namur : Presses Universitaires de Namur, 161-178.
- Tramalloni, F. (1983). *Je crois que*: de l'affirmation atténuée à la conviction. *Semantikos* 7, 2, 62-66.
- Urmson, J. O. (1952). Parenthetical verbs. *Mind* 61, 480-496.
- Vet, Co (1994). *Savoir* et *croire*. *Langue Française* 102, 56-68.
- Willett, T. (1988). A cross-linguistic survey of the grammaticalization of evidentiality. *Studies in Language* 12, 1, 51-97.

Textes cités

- Berinus, roman en prose du XIV^e siècle. R. Bossuat éd., Paris, Société des anciens textes français, 1931-1933. 2 vols.
- Boaistuau, Pierre *Histoires tragiques*. R. A. Carr éd., Société des textes français modernes, Paris, 1977.
- Bonaventure des Périers, *Contes ou Nouvelles récréations et joyeux devis*. In *Conteurs français du XVI^e siècle*, P. Jourda éd., Paris : Gallimard, 1965.
- Chrétien de Troyes, *Erec et Enide*. M. Roques éd., Paris : Champion CFMA, 1952.
- Coindreau, Maurice-Edgar *Lumière d'août*, Paris : Paul Dupont, 1935. [trad. de William Faulkner *Light in August*]
- Collé, Charles *La Tête à perruque, ou le Bailli*. In *Théâtre de société*, La Haye et Paris : P.-F. Gueffier, 1777, t. 2.
- Corrozet, Gilles *Second livre des fables d'Esopé*. Paola Cifarelli éd., Genève : Slatkine Reprints, 1992.
- Dufresny, Charles *La Coquette de village ou le Lot supposé*, Paris : Firmin Didot, 1857.
- Froissart, Jean *Chroniques*. George T. Diller éd., Paris-Genève : Droz-Minard, 1972.
- Gautier de Coinci, *Miracles de Notre Dame*. V. F. Koenig éd., Genève : Droz, TLF, 1966.
- Guillaume de Machaut, *Oeuvres*, Ernest Hœpffner éd., Société des anciens textes français, Paris : Firmin-Didot et cie, 1965, vol. 3.
- Guillaume de Machaut, *Le livre du voir dit*. P. Imbs, J. Cerquiglini-Toulet édés., Paris : Le Livre de Poche, Lettres Gothiques.
- Marguerite de Navarre, *La Coche*. R. Marichal éd., Genève : Droz, 1971.
- Marivaux, *La Colonie*, in *Théâtre complet*. M. Arland éd., Paris : Gallimard, 1964.
- Marivaux, *La mère confidente*, in *Théâtre complet*. F. Deloffre éd., Paris : Garnier, 1968, t. 2.
- Marivaux, *Le Prince travesti, ou l'Illustre aventurier*. In *Théâtre complet*, F. Deloffre éd., Paris : Garnier, 1968, t. 1.
- Marot, Clément *L'adolescence clémentine*. Frank Lestringant éd., Paris : Gallimard/ Poésie, 1987.
- Miracles de Notre Dame par personnages*. Gaston Paris et Ulysse Robert édés., Paris : Firmin Didot, 1879.
- La Queste del Saint Graal*. A. Pauphilet, éd. Paris : Champion CFMA, 1923.
- Renaud de Beaujeu *Le bel inconnu*. M. Perret et I. Weill édés., Paris : Champion classiques, 2003.
- Le Roman de Renart*. Ernest Martin éd., Strasbourg-Paris : K.J. Trübner-Ernest Leroux, vol. 1, 1882.
- Le saint Vou de Luques*. W. Foerster éd. In *Mélanges Camille Chabaneau. Romanische Forschungen* 23, 1907, Erlanger.
- Sand, George *François le Champi*, Paris : Garnier, 1981.
- Le Violier des histoires romaines moralisées*. Geoffroy Hope éd., Genève : Droz, 2002.

¹ Ce travail a été réalisé dans le cadre du projet de recherche FFI2010-15158/FILO du *Ministerio de Economía y Competitividad* Espagnol, (*Plan Nacional I+D+i* 2008-11).

² Nous utilisons ici le terme *médiatif* pour éviter l'anglicisme *évidentiel* (angl. *evidential*).

³ Pour une étude plus approfondie de ces constructions en ancien français, voir Rodríguez Somolinos (à paraître).

⁴ La période qui va de 1500 à 1650 correspond aux dates qui ont été données au départ pour le français préclassique. Les dates du français préclassique ont été révisées récemment, comme on sait, dans Combettes/ Marchello-Nizia (2010). On considère désormais que le français préclassique va de 1550 à 1650.

⁵ C'est la seule occurrence que nous ayons pour l'ancien français. Elle est citée dans l'*Altfranzösisches Wörterbuch* de Tobler-Lommatzsch.

⁶ Compte tenu du fait que *Frantext* est peu adéquat pour étudier un phénomène qui est essentiellement oral et familial. La fréquence peut tenir en partie aux types de textes composant la base de données.